



En partenariat avec



COMMUNIQUE DE PRESSE

6 octobre 2017

Matinée de la Conférence TransJurassienne consacrée à la santé dans l'Arc jurassien franco-suisse : plus de 80 participants

La Matinée de la CTJ, nouveau format de réunion mis en place par la Conférence TransJurassienne permettant d'échanger des connaissances sur une même politique publique entre acteurs français et suisses, a réuni 80 participants lors de son lancement le 28 septembre dernier dans les locaux de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard à Sevenans (90). Organisée en partenariat avec l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté (ARS BFC) cette première matinée consacrée à la santé s'est tenue en présence de Jacques Gerber, Ministre de l'économie et de la santé de la République et Canton du Jura, Alain Picard, Vice-président du Grand Belfort en charge de la santé, Liliane Lucchesi, Conseillère régionale déléguée aux relations franco-suisses et Françoise Tenenbaum, Conseillère régionale déléguée, responsable des actions de santé.

La santé est une préoccupation majeure pour les populations des deux côtés de la frontière, et il s'agit d'une thématique qui présente une forte actualité :

- Signature en 2016 d'un accord-cadre de coopération entre la France et la Confédération helvétique,
- Parution en mars 2017 d'une étude de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) consacrée à l'offre de soins dans l'Arc jurassien,
- Elaboration par l'ARS-BFC du Projet régional de santé (PRS) 2018-2022 qui doit comporter un volet transfrontalier.

La matinée a été consacrée à la présentation des cadres institutionnels qui régissent le fonctionnement du système de santé de part et d'autre de la frontière, puis à la présentation de l'importance de l'accord-cadre de coopération et des opportunités qu'il offre aux acteurs des territoires frontaliers.

Une présentation comparative de l'offre de soins existante dans l'Arc jurassien (médecins par habitant,...) et un premier bilan du travail effectué dans le cadre du PRS ont donné l'occasion de territorialiser les réflexions et de lancer de premiers échanges avec le public (professionnels de la santé, de la recherche, représentants politiques, ou des patients,...).

Cette réunion tenue à proximité de l'Hôpital Nord Franche-Comté a permis de croiser les visions de Jacques Gerber, Ministre de l'économie et de la santé de la République et Canton du Jura et de Alain Picard, Vice-président du Grand Belfort en charge de la santé, quant aux opportunités de collaborations hospitalières offertes par la mise en place de ce site structurant sur un territoire frontalier (atteinte de seuils de population permettant d'offrir et pérenniser des services et des équipements d'envergure, prise en charge plus rapides de patients, organisation de complémentarités entre les compétences disponibles,...). Françoise Tenenbaum, Conseillère régionale déléguée, responsable des actions de santé, a rappelé que la Région Bourgogne-Franche-Comté accompagne ces démarches dans sa stratégie de favoriser l'accès de tous à la santé sur le territoire.

La matinée a été consacrée également à la présentation et la mise en débat avec le public, de cinq pistes potentielles de collaboration transfrontalière, identifiées lors d'entretiens préparatoires conduits par l'Agence régionale de santé avec les services de santé publique des cantons frontaliers :

- Urgences pré-hospitalières et protection civile,
- Echanges de pratiques et interconnaissances (coordination de soins et des actions de promotion de santé,...),
- Recours ponctuels à une offre de soins spécialisée situé de l'autre côté de la frontière,
- Actions de promotion de la santé sur des enjeux de santé publique partagés et à destination de publics spécifiques (travailleurs frontaliers,...),
- Travail sur les flux de professionnels de santé.

Ces axes de travail devront à présent être approfondis notamment par la mise en place dans les prochaines semaines de groupes de travail transfrontaliers.

Contacts presse

- *Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté :*
Marie Souverbie – tél. : 03 80 44 34 66
Hélène Wokowski-Pierre – tél. : 03 81 61 61 08
- *Arcjurassien.ch :*
Mireille Gasser – tél: +41 (0)32 889 76 05
- *Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :*
Cécile Hermier – tél. : 03 80 44 64 05